

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2019P028S00425

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L' EMPLOI

Prudhomme Christian

06.98.65.40.19

christian.prudhomme@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Pré requis obligatoires liés à la certification

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.
Aptitude au port de charges et au travail en positions inconfortables (à genoux, accroupi(e) ; sociabilité.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir et valider les compétences requises pour exercer le métier de carreleur, conformément au référentiel du titre professionnel.

Contenu et modalités d'organisation

M1 Période d'intégration - Cette période permet de découvrir son groupe et sa formation. Dans le détail elle est constituée de plusieurs séquences : Intégrer son groupe et sa formation, s'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel, repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable, préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé, développer sa culture numérique et si besoin prendre en main la plateforme Métis, mixité sociale et professionnelle - 35 h
M2 Construire et préparer des supports - 1 . Construire des supports neufs et préparer des supports existants en vue d'une pose collée de carreaux céramiques - 70 h
M3 Réaliser la pose collée au sol de carreaux céramiques - 1 . Poser des matériaux d'interposition et coller au sol des carreaux céramiques - 175 h
M4 Réaliser la pose collée au mur de carreaux céramiques - 1 . Poser des matériaux d'interposition et coller au mur des carreaux céramiques - 115 h
M5 Période en entreprise - 1 . Mettre en application ses acquis en situation réelle de travail 2 . Développer ses compétences transversales - 35 h
M6 Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques - 1 . Poser des matériaux d'interposition et réaliser des chapes talochées et lissées 2 . Effectuer la pose scellée de carreaux céramiques 3 . Réaliser différentes formes de pente en chape et pose scellée - 221 h
M7 Période en entreprise - 1 . Appliquer ses acquis en situation réelle de travail 2 . Développer ses compétences transversales - 70 h
M8 Préparation à l'habilitation électrique BS - 1 . Théorie 2 . Travaux pratiques - 14 h
M9 Période Certification - Session d'examen selon les modalités d'évaluation du référentiel de certification - 35 h
M99 Accompagnement vers l'emploi - 1 . Connaissance de soi et de l'environnement 2 . Les techniques de recherche d'emploi 3 . Les réseaux et sites de recherche d'emploi - 35 h

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel carreleur - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00142678	du 13/05/2019 au 31/10/2019	ANGLET (64)	COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE- FCMB 64		Non éligible	
00143239	du 01/07/2019 au 29/11/2019	BAYONNE (64)	AFPA BAYONNE		Non éligible	
00143238	du 02/09/2019 au 24/01/2020	BAYONNE (64)	AFPA BAYONNE		Non éligible	

00142679

du 21/10/2019 au
04/06/2020

ANGLET (64)

COMPAGNONS DU
TOUR DE FRANCE-
FCMB 64

Non
éligible



00160219

du 25/11/2019 au
12/06/2020

BAYONNE
(64)

AFPA BAYONNE

Non
éligible

